

## NOS LIEUX INTERDITS

Première Mondiale du film au FID Marseille 2008

Festival des 3 Continents 2008

Festival National du Film de Tanger 2008 - Prix du cinquantenaire

FESPACO 2009 - Grand Prix du documentaire

Festival PanAfrica International - Prix "Micheline Vaillancourt" du meilleur documentaire

Festival de Milan 2009 - Grand Prix du documentaire

### Leïla Kilani

Née en 1970 à Casablanca, elle y a passé son enfance. Historienne de formation, cinéphile ou plutôt « assoiffée de cinéma », elle a été journaliste jusqu'en 1999.

**Tanger, le rêve des brûleurs - 2001**

**Zad Moultaga - 2003**

**Nos lieux interdits - 2008**

## SÉANCES SPÉCIALES

mercredi 30 septembre - 20h

séance suivie d'un débat en présence de Leïla Kilani,  
du producteur Gérald Collas et de l'écrivain Gilles Perrault

séances suivies d'une rencontre avec la cinéaste :

lundi 5 octobre - 20h

jeudi 8 octobre - 20h

lundi 12 octobre - 20h

en présence de Charlotte Garson, critique aux Cahiers du  
Cinéma

### Le Reflet Médicis

3 rue Champollion 75005 Paris  
M° Cluny / Odéon - 08 92 68 48 24

Documentaire sur Grand Ecran  
Rens. : 01 40 38 04 00  
[www.noslieuxinterdits.com](http://www.noslieuxinterdits.com)

CDP, l'INA et Socco Chico  
présentent

sortie nationale le 30 septembre

# NOS LIEUX INTERDITS

un film de Leïla Kilani

*secrets de familles... secrets d'Etat*

en exclusivité au Reflet Médicis (Paris 5e)

Réalisation : Leïla Kilani - Image : Eric Devín, Benoît Chamailard - Montage : Leïla Kilani, Tina Baz  
Co-production : CDP, INA, Socco Chico

avec le soutien de l'Instance Equité et Réconciliation,  
l'avance sur recettes du Centre Cinématographique Marocain avec la participation du FONDS SUD CINEMA  
Ministère de la Culture et de la Communication - CNC - Ministère des Affaires Etrangères (France)  
avec le soutien du Fonds Francophone de Production Audiovisuelle du Sud, (Organisation Internationale de la Francophonie  
et CIRTEF) et le soutien de la Région Ile de France  
Distribution : Documentaire sur Grand Ecran  
[www.noslieuxinterdits.com](http://www.noslieuxinterdits.com)

CNC

île de France

Centre Cinématographique Marocain

AMNESTY INTERNATIONAL

Ligue des Droits de l'Homme

ina

INA

Politis

documentaire  
sur grand écran

## ENTRETIEN AVEC LEILA KILANI

### - Pourquoi ce titre : *Nos lieux interdits* ?

Le passé des Pères disparus, ce sont des lieux interdits. Simples casernes, bâtiments administratifs, ces lieux étaient anonymes. Vingt années durant, ces lieux étaient visibles, mais insaisissables. On pouvait les voir, on pouvait s'en approcher. Mais on ne pouvait y pénétrer. On ne pouvait que les fantasmer. Les Marocains ont imaginé, craint

Derb Moulay Chérif à Casablanca, Dar al Mokri à Rabat, Tazmamart, Kalaat M'gouna... Disséminés sur l'ensemble du territoire, ces lieux sont constitutifs de la mémoire marocaine : ils symbolisent le pouvoir dont le Maroc contemporain est le produit. Aujourd'hui encore, on ne peut toujours pas y pénétrer. Ces lieux sont vides, désertés, rien ne manifeste plus aucune trace de ce qui s'est joué durant trois décennies. Ces bâtiments sont pourtant moins des vestiges qu'une passerelle directe menant à la mémoire des personnages.

J'ai placé ces lieux au cœur d'un dispositif formel. Durant tout le tournage, je les ai filmés ou filmé leur impossibilité d'une manière compulsive et obsessionnelle. Malgré mon attachement têtue à ce dispositif stylistique, le montage a fini par révéler son artificialité et s'est donc...effondré. Les lieux de mémoire sont devenus symboliques... ce sont les salons marocains.

### - La genèse de *Nos lieux interdits* ?

A partir de 1999, le Maroc a vu surgir la « mémoire noire », la mémoire de la violence politique qui s'était abattue sur le pays depuis l'indépendance en 1955 jusqu'à la mort du roi Hassan II en 1999. Des mots interdits comme « Tazmamart », le nom de la prison construite secrètement en 1972 pour y détenir les opposants au régime, ont enfin été prononcés. La figure de la victime, des récits sur les bagnes sont apparus dans la presse et dans la littérature. Les anciens tabous surgissaient enfin sur la scène publique.

Il y a eu alors concordance entre la libération des prisonniers et un mouvement des Droits de l'Homme, issu de l'ancienne opposition au régime, qui a négocié avec le pouvoir la question de la réparation.

Nous n'étions plus dans la dénonciation. Et c'est dans cet esprit que j'ai commencé à écrire mon projet de film. Un projet sur la représentation. Mais quand l'Instance Equité et Réconciliation (IER) se met en place en janvier 2004, la donne est modifiée et je me suis demandée quoi faire.

### - Comment avez-vous alors imaginé le film ?

J'ai décidé d'inscrire le film dans l'accompagnement de ce processus de « réparation » de l'IER. Mes référents étaient les expériences cinématographiques de Claude Lanzmann avec *Shoah*, de Rithy Panh au Cambodge, et bien sûr celle de André Van In qui a filmé le travail de la commission « pour la vérité et la réconciliation » mise en place par Nelson Mandela en Afrique du Sud (*La commission de la vérité*, en 1999). A la différence qu'au Maroc, l'Instance n'interroge qu'une des deux parties, puisque les tortionnaires ne sont pas interrogés. Ceci étant, je n'ai pas voulu travailler comme Van In, sur le « personnage collectif » qu'est la Commission. Je voulais circuler entre le privé et le public.

L'IER marocaine travaille sur la base de la doctrine de la justice transitionnelle : un récit collectif qui lave le corps social, qui fait catharsis, à travers le récit des victimes.

Une idéologie de la réconciliation. La particularité du modèle marocain est qu'il porte le système au paroxysme puisqu'il n'y a pas de rupture du régime.

Mes questions étaient les suivantes : qu'est-ce que je mets en scène ? Comment représenter la figure de la victime en évitant le compassionnel, la fascination du processus... et en restant dans le cinéma? J'ai choisi de travailler sur le système politique et ses traces dans la famille.

Propos recueillis par Annick Peigné-Giuly - mai 2009

## sortie nationale le 30 septembre 2009



Il s'est changé à l'aube. J'ai dit : « tu vas où ? ». Il m'a dit : « au syndicat ». Depuis on ne l'a plus revu. Comme avalé par la terre. On l'a enfoui dans nos cœurs et on s'est tus...

Rouqia Ait Shaykh



Pour nous, ils ne sont pas morts. Ils sont encore vivants. Ils s'agitent dans nos corps, dans nos consciences. Une personne est morte quand tu vois sa tombe.

Rahma Hadan

En 2004, le Roi du Maroc met en place l'Instance Equité et Réconciliation destinée à enquêter sur la violence d'Etat durant les « années de plomb. » Le film accompagne durant trois années quatre familles dans leur quête d'élucidation. Chacun est mis face à cet impératif soudain : faire remonter les souvenirs, dire ce qui a été muré dans le silence, comprendre les énigmes, saisir le destin des aînés, leur engagement, le sien propre. Faire le deuil des disparus, faire le deuil aussi de sa propre existence ruinée. L'expérience n'épargne aucune douleur, car chaque secret dévoilé ouvre sur un autre, et dans cette chute en cascade, c'est la famille et ses liens, ses légendes provisoires et ses confort, qui menacent de s'effondrer. La possibilité de la parole ne signifie pas sa fluidité, et c'est le cheminement douloureux d'une réappropriation d'un langage enfoui auquel on assiste. Du politique au domestique, entrelacés par force alors, aujourd'hui dénoués sur la place publique, le film montre des destinées dont nulle n'est sauvée de l'héritage de l'Histoire.

Jean-Pierre Rehm (*in* Catalogue FID Marseille 2008)

(...) Le film a glissé d'une problématique centrée sur la parole des victimes, "une catégorie qui induit des certitudes en termes de représentation", à une autre, plus instable, fondée sur le dialogue entre des générations d'une même famille filmées chez elles, dans leur salon.

(...) L'histoire que révèle le canevas d'histoires tissé par le film a un goût amer. Après quatre ans durant lesquels chaque découverte ouvrait un puits de nouvelles questions, aucune des familles représentées n'a obtenu de réponses définitives de la commission. Dans le même temps, pourtant, un bouleversant travail s'est mis en branle : poussées par l'existence de cette commission et par le film, les différentes générations se sont arraché des mots pour dire une histoire jusque-là refoulée dans un non-dit étouffant.

Isabelle Régner (*Le Monde* - 02/07/2008)